



5 août 2023

Ami(e) de la plongée,

Nous avons décidé de moderniser les inscriptions au club en utilisant les services en ligne d'HelloAsso, première plateforme de financement participatif 100% gratuite.

Aucun bulletin d'inscription ne sera distribué en septembre, tu devras désormais adhérer en ligne et tu peux le faire dès maintenant.

Attention, pour réaliser ton inscription tu dois disposer d'un pdf ou d'un jpeg de ton certificat médical de non contre-indication : ce document te permettra de valider tes données qui constitueront le fichier apsm, avant le règlement qui se fera par carte bancaire. Pour régler, il te sera demandé si tu souhaites apporter ou non une contribution financière destinée à HelloAsso : libre à toi de le faire ou pas, rien n'est obligatoire.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre, tu devras transmettre au responsable de ta ligne d'eau le justificatif de ton adhésion, par tous moyens à ta convenance (pdf par mail, ou impression du justificatif d'adhésion disponible sur HelloAsso). Passée cette date et sans transmission d'un justificatif, nous ne pourrons plus t'accueillir dans nos activités (assurance oblige...).

Dans un délai de cinq à sept semaines après le paiement de ton inscription, un mail en provenance de notre fédération (ffessm) t'informera de l'activation de ta licence.

L'usage d'HelloAsso est aisé, mais si toutefois tu rencontrais des difficultés pour réaliser ton inscription, tu peux demander l'aide de Chantal : [horvathchantal@yahoo.fr](mailto:horvathchantal@yahoo.fr) ou celle de Philippe : [apsm.ermont@gmail.com](mailto:apsm.ermont@gmail.com)

Bien sportivement, pour le bureau,

*Philippe*

### **Procédure à suivre :**

1 - Se munir d'une image numérique du certificat médical de non contre-indication et d'une carte bancaire.

2 – Ouvrir le site HelloAsso

<http://www.helloasso.com/associations/amis-de-la-plongee-sous-marine-apsm/adhesions/bulletin-d-inscription-2023-2024>



3 – Compléter les renseignements demandés : choix de l'adhésion/certificat médical en pièce jointe /adhérents/ coordonnées/ récapitulatif

4 – Valider le règlement intérieur

5 – Régler par carte bancaire (paiement sécurisé), avec ou sans don à HelloAsso

6 – Conserver un justificatif de paiement et le transmettre au responsable de la ligne d'eau pour la première séance.

**Amis de la Plongée Sous-Marine** 25/27 rue de l'Yser 95120 Ermont

<http://www.apsm95.fr>